La bibliothèque du citoyen

Guy Hermet

Exporter la démocratie?



EXPORTER LA DÉMOCRATIE ?

DU MÊME AUTEUR

- Des élections pas comme les autres, Paris, Presses de Sciences Po, 1978 (en collaboration avec Juan J. Linz et Alain Rouquié).
- Elections without Choice, Londres, Macmillan, 1978 (direction d'ouvrage avec Richard Rose et Alain Rouquié).
- Les Catholiques dans l'Espagne franquiste, Paris, Presses de Sciences Po, 2 vol., 1980-1981.
- Aux frontières de la démocratie, Paris, PUF, 1983.
- Sociologie de la construction démocratique, Paris, Economica, 1986.
- La Guerre d'Espagne, Paris, Seuil, coll. « Points », 1989.
- Le Peuple contre la démocratie, Paris, Fayard, 1989.
- Les Désenchantements de la liberté, Paris, Fayard, 1993.
- Culture et Démocratie, Paris, Albin Michel-Unesco, 1993.
- Histoire des nations et du nationalisme en Europe, Paris, Seuil coll. « Points », 1996.
- La Démocratie, Paris, Flammarion, coll. « Dominos », 1997.
- La Trahison démocratique : populistes, républicains et démocrates, Paris, Flammarion, 1998.
- Culture et Développement, Paris, Presses de Sciences Po, 2000.
- Les Populismes dans le monde. Une histoire sociologique XIX^e-XX^e siècle, Paris, Fayard, coll. « L'espace du politique », 2001.
- La Politique comparée, Paris, Armand Colin, coll. « U », 2001 (en collaboration avec Bertrand Badie).
- L'Hiver de la démocratie ou le nouveau régime, Paris, Armand Colin, coll. « Le temps des idées », 2008 [2e éd.].

LA BIBLIOTHÈQUE DU CITOYEN

Guy Hermet

EXPORTER LA DÉMOCRATIE ?

2^e édition

PRESSES DE SCIENCES PO

Catalogage Électre-Bibliographie (avec le concours de la Bibliothèque de Sciences Po)

Hermet, Guy

Exporter la démocratie ? – 2^e édition – Paris : Presses de Sciences Po, 2008 (La Bibliothèque du citoyen).

ISBN 978-2-7246-1078-9

RAMEAU: Démocratie

Transition démocratique
DEWEY: 321.8 : Régimes démocratiques

Public concerné: Tout public

En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 3, rue Hautefeuille, 75006 Paris.

La première édition de cet ouvrage est parue en 1996 sous le titre Le Passage à la démocratie.

© 2008, PRESSES DE LA FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES

Introduction

La chute du mur de Berlin a fait croire un bref moment que s'ouvrait l'ère de la démocratisation universelle. En 1974-1975, la disparition des dictatures au Portugal, en Grèce et en Espagne avait entraîné un premier frémissement. La famille des démocraties occidentales semblait avoir atteint avec ces pays ses limites normales et, croyait-on, assez indépassables à l'époque. Puis, au milieu des années 1980, le repli moins attendu des militaires latino-américains sur leurs casernes avait provoqué une perplexité sympathique. Un temps nouveau ne se dessinait-il pas? Celui des démocraties pauvres, vouées à remplacer des gouvernements autoritaires certes pittoresques, mais condamnables même aux environs de l'équateur. Toutefois, ce changement s'observant dans des sociétés proches de l'Europe par la culture en dépit de leurs déviations païennes, il ne suffisait pas à remettre en cause le préjugé selon lequel la démocratie restait un luxe qui n'était pas à la portée de tous et que tous n'appréciaient du reste pas forcément. Pour l'essentiel, l'idée persistait qu'elle était comme la

cerise politique qui venait couronner le gâteau du développement.

Cette image condescendante a pourtant cessé d'avoir cours en 1989, de façon malheureusement trop brève. En effet, au cataclysme libérateur survenu à l'Est s'est ajoutée presque immédiatement l'extension à l'Afrique de la grande révolte civique. Du coup, l'Amérique latine venant déjà d'emprunter le chemin de la démocratie, l'Asie et les pays musulmans ont paru manquer seuls le rendez-vous; encore caressait-on des espoirs pour la Chine, la Thaïlande, l'Indonésie, voire le Viêtnam, pays dont on se plaisait à imaginer qu'ils pourraient se joindre à l'Inde démocratisée depuis 1947, ou bien aux Philippines miraculées en 1986 par Cory Aquino.

Les habitants des vieilles démocraties s'imaginaient en somme sur le point de perdre leur privilège politique. Parallèlement, les intéressés eux-mêmes avaient tout l'air de s'être débarrassés de l'inhibition alimentée par le peu d'estime dans lequel leur aptitude démocratique avait été longtemps tenue. C'était cette fois les Européens de l'Ouest qui vivaient la démocratie par procuration, au spectacle de l'enthousiasme de leurs voisins orientaux aussi bien que des Africains. Cette euphorie n'a malheureusement duré que quelques saisons. Les sociétés islamiques ont marié pour le pire la démocratie avec un fondamentalisme religieux ennemi de la société ouverte et diamétralement opposé aux valeurs du pluralisme et de la tolérance. La Chine n'a développé son économie de marché qu'afin de fortifier son immobilité politique. Quant à l'Afrique, la mutation sudafricaine d'après 1994 n'a pu y masquer

l'évanouissement de la poussée démocratique presque partout ailleurs. Surtout, dans l'ancien espace communiste, l'Union soviétique, la Yougoslavie et la Tchécoslovaquie ont volé en éclats, en remettant dans les deux premiers cas la démocratisation à des jours incertains, dans l'urgence plus cruciale de la restauration d'un État pourvu d'un minimum d'autorité sur un territoire stabilisé.

Cette rétrospective d'une espérance déçue de démocratisation universelle ne la disqualifie pourtant pas. Elle fait simplement que son objet doit s'envisager autrement, en oubliant l'épisode éphémère de ce que l'on a appelé les transitions démocratiques. L'expérience espagnole de sortie de la dictature a vulgarisé l'expression comme s'il s'était agi d'un modèle prêt à l'emploi en toute circonstance. Les journalistes l'ont mise à toutes les sauces, puis jetée aux orties quand les déchirements ethniques de l'Europe post-communiste et de l'Afrique des Grands Lacs lui ont ravi l'actualité tout en montrant – au Rwanda en particulier – que le règne de la majorité d'un peuple pouvait être terrifiant. De leur côté, les politologues américains qui se sont pris pour des experts capables de concevoir une « transitologie » dont les prescriptions auraient garanti le succès des démocratisations en cours se sont faits discrets. Mais cet abandon du rêve des transitions indolores comporte avec le recul du temps ceci de bon qu'il conduit à revenir de manière plus modeste sur la question qui demeure : comment les peuples peuvent-ils « entrer en démocratie », aujourd'hui, au regard pourquoi pas des expériences du passé mais à la condition de se persuader que le contexte de notre XXIe siècle tout neuf n'a plus rien de commun avec ce passé?

Sans doute la réponse à cette question du « comment devient-on démocrate ? » se révèle-telle déjà hasardeuse dans le cas des démocratisations accomplies de longue date, tandis que l'affaire devient assez inextricable s'agissant des changements - ou des échecs ? - en cours. Fautil prendre pour argent comptant n'importe quel gouvernement se réclamant verbalement de la démocratie après une parodie électorale plus ou moins réussie avec le concours éventuel des experts de l'ONU ou d'une ONG occidentale? Convient-il de considérer avec espoir ou, au contraire, avec défiance les démocraties hybrides qui prétendent ou ont prétendu offrir des modèles alternatifs aux pays aussi bien émergents que peu émergents d'Afrique exemple? Que penser par ailleurs des démocraties « nativistes » à la Julius Nyerere en Tanzanie, vestiges du tiers-mondisme idéalisant la tradition pré-coloniale, voire de la démocratie de la « renaissance africaine » installée Thabo Mbeki en Afrique du Sud depuis 1996?

Cette piste des « démocraties avec adjectif » mène qu'on le veuille ou non au modèle de la voie musulmane vers le bon gouvernement supposé. Qu'il se réclame d'une démocratie à sa façon ou qu'il récuse la souveraineté du peuple au nom de la toute-puissance de Dieu, ce modèle acquis au principe d'une société fermée soumise de toute manière à la loi divine apparaît à l'évidence comme le grand rival de la démocratie libérale, reposant pour sa part sur les valeurs permissives d'une société ouverte. Il avait semblé un temps que les modèles totalitaires nazi ou communiste représentaient à leur époque le défi principal et terriblement menaçant opposé aux pusillanimes démocraties « capitalistes ». C'est maintenant le

défi islamique qui représente cette menace primordiale. Certes, le danger totalitaire s'est évanoui après un assez petit nombre de décennies en définitive, et peut-être en ira-t-il de même du défi islamiste dans un délai supportable? Mais rien n'est moins sûr, et là se situe sans conteste la question la plus capitale concernant l'extension ou le recul de la démocratie.

Ce point crucial ne résume pourtant pas tous les problèmes. Il en existe au moins deux autres, apparus un peu plus récemment. Le premier se résume dans une formule: le « consensus de Pékin ». Il s'agit là d'une option de rechange de ce que l'on a appelé à partir de 1990 le « consensus de Washington », désignant pour sa part la doctrine destinée à régir les politiques économiques libérales et le mode de gouvernement « transparent » des pays en développement conformément aux recommandations de la Banque mondiale et des États occidentaux. Le succès économique assez prodigieux de la Chine, associé à la capacité de ses dirigeants d'immuniser leur système politique contre ce chambardement matériel et culturel au point de le rendre apparemment invulnérable, a, dans nombre de pays, transformé en peu d'années cette stratégie victorieuse en un exemple éminemment séduisant pour des castes gouvernantes des moins démocratiques désireuses de demeurer en place au lieu de se voir traduites devant un quelconque tribunal pénal international. L'Afrique subsaharienne, en particulier, ne paraît pas indifférente à cette option de confinement des régimes autorisant les gouvernés à choisir quelque peu leurs gouvernants.

De son côté, le second problème nouveau naît de l'usure de la démocratie représentative qui nous est familière sur les lieux mêmes qui l'ont vu naître,